



Passé d'Aqua-Zumba – 2024

Piscines municipales d'Alfred et Plantagenet

Formulaire d'inscription

Numéro de passe :

Informations du participant

Nom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Condition(s) médicales ou allergies : _____

Contact d'urgence : _____

Téléphone maison : _____ Téléphone de travail : _____

Dates et sessions

La passe d'Aqua-Zumba est valide pour une piscine seulement. Voici les sessions offertes :

Alfred* : lundis de 18h à 19h, mercredis de 10h à 11h, jeudis de 19h à 20h

Plantagenet* : lundis de 19h à 20, mercredis de 19h à 20h, jeudis de 10h à 11h.

Les classes d'Aqua-Zumba se dérouleront pendant huit semaines à partir du 24 juin. La semaine du 19 août pourra servir à reprendre certains cours annulés.

Tarifs

	Résidents	Non-résidents
Aqua-Zumba	<input type="checkbox"/> 50 \$	<input type="checkbox"/> 85 \$

Informations générales et consentement

La passe d'Aqua-Zumba est seulement valide à la piscine municipale d'Alfred ou la piscine municipale de Plantagenet selon votre choix. Lors des sessions d'Aqua-Zumba, les places sont limitées et sont attribuées en priorité aux détenteurs de passes de la piscine en question. Les non-détenteurs de passes de cette piscine pourront se joindre à une session donnée à un frais de 5\$ pour les résidents et 10\$ pour les non-résidents si la capacité maximale n'est pas déjà atteinte. À moins d'avis contraire, nous vous demandons de sortir de la piscine immédiatement après les cours d'Aqua-Zumba. En cas d'intempéries, l'Aqua-Zumba sera suspendue pour un temps donné. Les frais ne sont pas remboursables si une personne doit quitter les cours prématurément, à moins que la municipalité annule les cours ou que le participant ait un problème de santé (certificat médical exigé). En signant ce formulaire, j'atteste que tous les renseignements fournis ci-haut sont complets et véridiques.

*Les cours du matin d'Aqua-Zumba seront jumelés avec celui l'autre piscine quand la piscine est réservée pour les cours de groupes. Donc, les sessions de 10h à 11h du 27 juin, 4 juillet, 25 juillet et 31 juillet à Plantagenet et celles du 10 et 17 juillet à Alfred sont annulées. Les détenteurs de passes pourront exceptionnellement assister aux sessions matinales de l'autre piscine pour ces semaines-là.

Signature: _____ Date: _____

J'accepte d'être photographié pour des fins promotionnelles (affiches, feuillets d'information, site Web) pour le Canton d'Alfred et Plantagenet.

Bureau seulement

Montant payé: _____ Initiales de l'employé: _____

du reçu: _____ Mode de paiement (chèque/comptant/Interac)